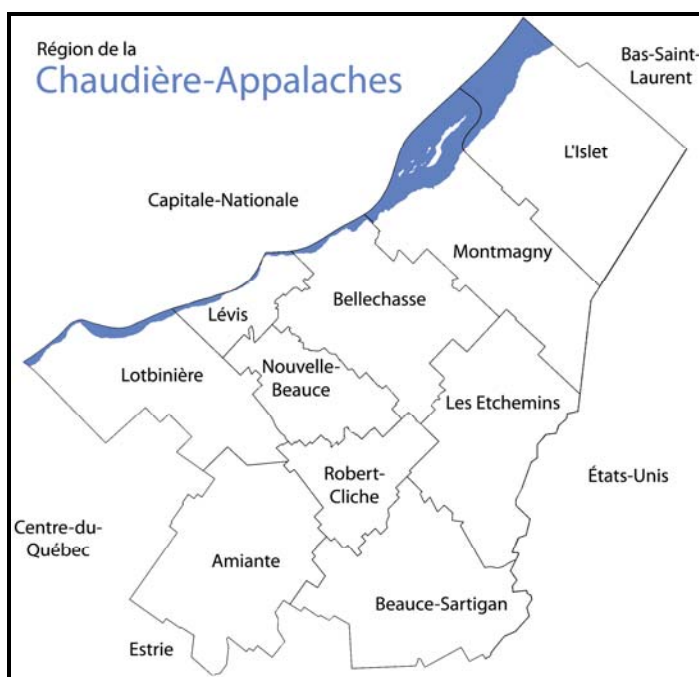


Profil socioéconomique de la MRC de Beauce-Sartigan

Document de référence

TABLE DES MATIÈRES

1. Faits saillants
2. Population et territoire
3. Structure industrielle et entreprises
 - ♦ Entreprises et secteurs d'activité économique
 - ♦ Quelques réalités sectorielles
4. Main-d'oeuvre disponible
 - ♦ Principaux indicateurs du marché du travail
 - ♦ Personnes en emploi
 - ♦ Personnes sans emploi
 - ♦ Prestataires des régimes d'indemnisation du revenu
5. Développement local
 - ♦ Plan d'action local pour l'économie et l'emploi du CLD
 - ♦ Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
 - ♦ Développement rural
 - ♦ Planification d'Emploi-Québec



À moins d'indication contraire, les données utilisées dans l'ensemble de ce texte sont celles du Recensement de 2001 de Statistique Canada.

Emploi-Québec

Centre local d'emploi de Saint-Georges

11 500, 1^{re} Avenue

Saint-Georges, (Qc) G5Y 2C3

Téléphone : (418) 228-9711

Télécopieur : (418) 228-5554

1-800-463-3024

1. FAITS SAILLANTS

La situation socio-économique

- La MRC de Beauce-Sartigan est l'un des territoires les plus peuplés de la région, après la ville de Lévis.
- Sept de ses seize municipalités comptent moins de 1 000 habitants.
- Sa population est en croissance.
- C'est le territoire dans la région qui présente la plus faible proportion de personnes âgées de 55 ans et plus, et la plus forte proportion de moins de 25 ans.
- Près de 88 % de la main-d'oeuvre en emploi travaille dans la MRC.
- Le revenu annuel moyen des 15 ans et plus se situe au 4^e rang de la région.
- En ce qui concerne la scolarité, la MRC se classe au 6^e rang en ce qui a trait au taux d'obtention d'au moins un diplôme d'études secondaires.
- Les indicateurs du marché du travail sont plus favorables que les moyennes régionales :
 - Taux de chômage : 5,3 % (c. 6,1 % pour la région)
 - Taux d'emploi : 65 % (c. 61,9 % pour la région)

Les entreprises et l'emploi

- On dénombre 1 969 entreprises dans la MRC de Beauce-Sartigan, offrant un total de 24 570 emplois.
- Le secteur primaire occupe une proportion moindre de la main-d'oeuvre en emploi que la moyenne régionale.
- Le secteur de la fabrication offre une proportion d'emplois supérieure à la moyenne régionale.
- Certains secteurs importants en terme d'emplois dans la MRC font face à des situations ou à des difficultés particulières, voire à une diminution de l'emploi : agriculture, fabrication de vêtements, de produits en bois...

Les personnes sans emploi

- On dénombre 1 370 chômeurs et chômeuses (personnes à la recherche d'emploi), dont une majorité d'hommes.
- 7 455 personnes âgées entre 15 et 64 ans sont inactives sur le marché du travail (ni en emploi, ni en recherche d'emploi). De ces personnes,
 - 47 % sont âgées entre 45 et 64 ans, dont deux tiers de femmes.

Les prestataires de l'assurance-emploi

- On dénombre 2 110 prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail, dont 61 % d'hommes.
- Près de quatre sur dix de ces prestataires ont 45 ans et plus.

Les prestataires de l'aide financière de dernier recours (sécurité du revenu)

- On dénombre 954 femmes et 983 hommes, pour un total de 1 937 prestataires adultes de l'aide financière de dernier recours.
- 56 % de l'ensemble des adultes prestataires présentent des contraintes sévères à l'emploi, la plus forte proportion de la région.
- La clientèle de l'aide financière de dernier recours sans contraintes à l'emploi cumule une durée à l'aide moins longue que la moyenne régionale.
- Elle est également plus jeune que cette moyenne.

Le développement local

- Une partie du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan est visée par la Politique nationale de la ruralité adoptée par le gouvernement du Québec pour 2007-2014.

2. POPULATION ET TERRITOIRE

La MRC de Beauce-Sartigan est située dans la partie sud-est du territoire de la région administrative de la Chaudière-Appalaches. Elle est bordée au nord-est par la MRC des Etchemins, à l'est et au sud par la frontière canado-américaine, à l'ouest par la région de l'Estrie et la MRC de L'Amiante et, enfin, au nord par la MRC de Robert-Cliche.

Sa population de 49 617 habitants fait de Beauce-Sartigan l'un des territoires les plus peuplés de la région, après la ville de Lévis. La MRC compte 16 municipalités, dont 7 de moins de 1 000 habitants¹. Six personnes sur dix vivent dans la ville de Saint-Georges.

La population de Beauce-Sartigan est en croissance. On prévoit une augmentation de 3,3 % entre 2001 et 2026, tandis que celle de la région devrait stagner et celle de l'ensemble du Québec, augmenter de 9,3 %². Cette MRC est, après Lévis, le territoire de la région qui compte la plus faible proportion de personnes âgées de 55 ans et plus. Il est également celui qui présente la plus forte proportion de personnes âgées de moins de 25 ans, devançant légèrement à ce chapitre La Nouvelle-Beauce.

Selon les données 2005-2006 de l'Institut de la statistique du Québec, la MRC de Beauce-Sartigan fait partie de celles ayant subi des gains ou pertes faibles par suite des migrations de sa population.

Près de 88 % des personnes résidant dans la MRC y travaillent. La MRC de Robert-Cliche est celle qui emploie le plus de personnes provenant de Beauce-Sartigan.

Le revenu annuel moyen des 15 ans et plus se situe au 4^e rang de la région, soit 23 321 \$, comparativement à 24 083 \$ pour la moyenne régionale :

- **Hommes** : 28 373 \$
- **Femmes** : 18 034 \$

¹ Répertoire des municipalités, ministère des Affaires municipales et des Régions, www.mamr.gouv.qc.ca, [page consultée le 14 février 2007].

² Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec.

En ce qui concerne la scolarité, la MRC de Beauce-Sartigan se situe au 6^e rang des MRC de la région quant au taux d'obtention d'au moins un diplôme d'études secondaires chez les 15 ans et plus, *ex aequo* avec Lotbinière et Robert-Cliche :

- **Beauce-Sartigan** : 58,9 %
- **Chaudière-Appalaches** : 64,6 %

La fréquentation scolaire des jeunes de 15 à 24 ans est significativement moins importante que la moyenne régionale; ainsi dans Beauce-Sartigan, 42,0 % des jeunes de ce groupe d'âge ne fréquentent plus l'école, contre 34,7 % pour la région. Il s'agit avec la MRC de Robert-Cliche de l'une des deux plus faibles performances de la région.

3. STRUCTURE INDUSTRIELLE ET ENTREPRISES

◆ Entreprises et secteurs d'activité économique

On dénombre 1 969 entreprises³ dans la MRC de Beauce-Sartigan, offrant un total de 24 570 emplois⁴. La majorité des entreprises sont de très petite taille. En effet, 90 % d'entre elles emploient moins de 20 personnes⁵. Selon la *Liste d'industries et commerces*, les plus grosses entreprises de la MRC sont les suivantes⁶ :

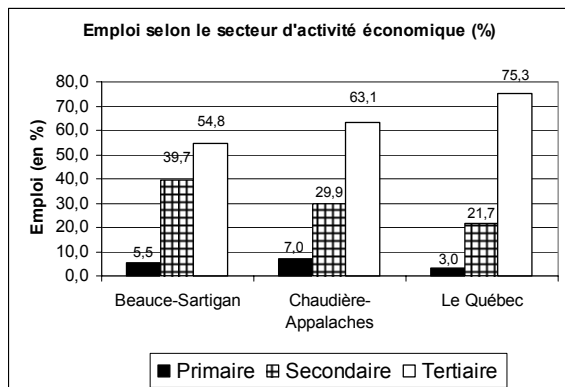
- Centre hospitalier Beauce-Etchemin
- Hervé Pomerleau inc (construction)
- Aciers Canam inc. (fabrication de d'éléments de charpente)
- Manac inc. (fabrication de maisons mobiles, roulottes...)
- CRATCA et CHSLD de Beauce (hébergement de longue durée pour personnes âgées)
- René matériaux composites (fabrication de produits en plastique)
- Boa-Franc (fabrication de produits en bois)
- Ville de Saint-Georges

³ Banque de données du registre des entreprises (BDRE), Institut de la statistique du Québec, juin 2006.

⁴ Recensement 2001, Statistique Canada.

⁵ BDRE, Institut de la statistique du Québec, juin 2006.

⁶ *Liste des industries et commerces* (LIC) Chaudière-Appalaches, 2003-2005, Emploi-Québec, Direction régionale Chaudière-Appalache.



On observe au graphique qui précède que le secteur primaire occupe une proportion moindre de la main-d'œuvre en emploi que la moyenne régionale (5,5 % c. 7,0 %), soit 3,6 % pour l'agriculture et 1,4 % pour l'exploitation forestière. Il s'agit de la deuxième plus faible proportion, après Lévis.

Pour sa part, le secteur secondaire (construction et fabrication) offre de l'emploi à 39,7 % de la main-d'œuvre, par comparaison avec 29,9 % régionalement. C'est dans la fabrication de vêtements, de produits en bois, de produits métalliques et de matériel de transport que la MRC se distingue quant au pourcentage d'emplois procurés par les industries manufacturières.

Enfin, le secteur tertiaire occupe une part de l'emploi inférieure à la moyenne régionale (54,8 % contre 63,1 %). Dans Beauce-Sartigan, comme dans l'ensemble des territoires de la région, ce sont le commerce de détail ainsi que les soins de santé et assistance sociale qui offrent la plus grande part de l'emploi du secteur tertiaire. Il en est de même pour la moyenne québécoise.

Les volumes d'emplois les plus importants sont offerts par les secteurs suivants :

- Commerce de détail (2 525)
- Soins de santé et assistance sociale (2 315)
- Fabrication de vêtements (1 800)
- Services d'enseignement (1 570)
- Hébergement et restauration (1 555)
- Fabrication de produits en bois (1 445)
- Construction (1 415)
- Autres services (1 295)
- Fabrication de produits métalliques (1 065)
- Fabrication de matériel de transport (920)
- Transport et entreposage (915)
- Agriculture (890)

◆ Quelques réalités sectorielles⁷

Parmi les secteurs importants dans la MRC (en terme de volume d'emplois), on prévoit régionalement (Chaudière-Appalaches) d'ici à 2010,

Une croissance de l'emploi :

- Commerce de détail
- Soins de santé et assistance sociale
- Hébergement et restauration
- Autres services
- Fabrication de produits métalliques
- Fabrication de matériel de transport
- Transport et entreposage

Une stabilité de l'emploi :

- Services d'enseignement
- Fabrication de produits en bois
- Agriculture

Une décroissance de l'emploi :

- Fabrication de vêtements
- Construction

En agriculture, dans l'ensemble de la région, le recrutement ainsi que la rétention de personnel qualifié constituent toujours des problématiques importantes.

Étant donné l'importance relative du secteur manufacturier sur le territoire de Beauce-Sartigan, on peut présumer que cette MRC aura à composer avec les conséquences des réalignements prévus dans ce secteur, dont de possible pertes d'emploi. Ainsi, la fabrication de vêtements doit faire face de plein fouet à une concurrence mondiale accrue et connaît des difficultés grandissantes. Des solutions doivent être mises de l'avant pour soutenir l'emploi dans ces secteurs et, le cas échéant, réorienter vers d'autres secteurs la main-d'œuvre mise à pied.

Enfin, dans le transport et entreposage, on signale toujours des difficultés à recruter de la main-d'œuvre qualifiée bilingue à l'échelle de la région de la Chaudière-Appalaches.

⁷ Suzanne LEFEBVRE, *Perspectives sectorielles 2006-2010*, Emploi-Québec, Direction régionale Chaudière-Appalaches, 2006.

4. MAIN-D'OEUVRE DISPONIBLE

◆ Principaux indicateurs du marché du travail

Selon le recensement de 2001, les principaux indicateurs du marché du travail pour la MRC de Beauce-Sartigan s'établissent comme suit :

Taux d'emploi des 15 ans et plus

- Beauce-Sartigan : 65,0 %
- Chaudière-Appalaches : 61,9 %

Taux de chômage des 15 ans et plus

- Beauce-Sartigan : 5,3 %
- Chaudière-Appalaches : 6,1 %

En Beauce-Sartigan, le taux d'emploi des 15 ans et plus est le troisième plus élevé de la région, après la ville de Lévis et La Nouvelle-Beauce. La MRC présente également l'un des plus faibles taux de chômage.

Le taux de chômage des femmes (5,1 %) est assez près de celui des hommes (5,4 %). Il s'agit, avec Lévis, de l'un des deux territoires où l'écart entre les deux est le plus mince. Enfin, un chômeur sur quatre est âgé de 45 ans et plus, la plus faible proportion de la région. On dénombre six hommes âgés de 45 ans et plus pour quatre femmes de ce même groupe d'âge.

◆ Personnes en emploi

Les 24 570 personnes en emploi dans la MRC en 2001 sont réparties selon les groupes d'âge suivants :

- 15-24 ans : 19 %
- 25-44 ans : 49 %
- 45 ans et plus : 32 %

Les MRC de Beauce-Sartigan et de Robert-Cliche sont celles où l'on retrouve la plus grande proportion de main-d'œuvre âgée entre 15 et 24 ans, soit 19 %, par comparaison avec la moyenne régionale de 16 %.

Près de 20 % des personnes en emploi travaillent à temps partiel, un pourcentage similaire à la moyenne régionale. Ces travailleurs et travailleuses à temps partiel se répartissent comme suit :

- un peu moins du tiers ont 45 ans et plus (la plus faible proportion de la région, avec la ville de Lévis),

- près de 7 sur 10 sont des femmes.

◆ Personnes sans emploi

Selon les données du recensement de 2001, quelque 13 240 personnes de 15 ans et plus sont sans emploi sur le territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, dont :

- quelque **1 370 chômeurs et chômeuses**⁸, c'est-à-dire les personnes à la recherche d'emploi,
 - dont 780 hommes,
 - et 585 femmes;
- quelque **7 455 personnes inactives** âgées entre 15 et 64 ans, c'est-à-dire des personnes qui ne sont ni en emploi, ni à la recherche d'emploi. De ces personnes,
 - **47 %** sont âgées **entre 45 et 64 ans**, dont deux tiers de femmes.

À noter que dans Beauce-Sartigan, 28 % de la population âgée entre 45 et 64 ans a atteint un niveau de scolarité inférieur à une neuvième année. La moyenne régionale est de 21,7 %. Pour ces personnes, il peut être plus difficile de se trouver un emploi et de s'y maintenir. En effet, le contexte économique exige de plus en plus une main-d'œuvre qualifiée, polyvalente et faisant preuve d'une grande adaptabilité, entre autres avec l'introduction de nouvelles technologies.

Bien que le taux d'emploi des femmes soit également l'un des plus élevés de la région, l'écart avec celui des hommes est similaire à la moyenne régionale, soit un peu plus de treize points de pourcentage (58,1 % pour les femmes et 71,9 % pour les hommes).

Si on souhaite soutenir une participation accrue des femmes au marché du travail, il faudra consentir certains ajustements, dont une meilleure possibilité de conciliation travail-famille, des services de garde adéquats, l'accessibilité au transport en commun, etc.

D'autres groupes de la population font face à des obstacles particuliers pour accéder au marché du travail. Mentionnons, entre autres, les personnes handicapées qui souvent possèdent une scolarité et une expérience de travail insuffisantes, ou encore doivent affronter

⁸ Personne qui selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada se déclare à la recherche d'emploi. À noter que ces personnes ne sont pas nécessairement prestataires de l'assurance-emploi.

un manque de réceptivité du marché du travail⁹. Un pourcentage significatif de ces personnes se disent aptes à l'emploi. Parmi le bassin des 3 775 personnes âgées entre 15 et 64 ans avec incapacité recensées sur le territoire de Beauce-Sartigan, il s'agirait de quelque 870 personnes qui, avec le soutien requis, pourraient participer pleinement à l'économie régionale et augmenter leur autonomie, ainsi que leur niveau et leur qualité de vie¹⁰.

Dans un contexte de décroissance démographique et de diminution de la population en âge de travailler, l'inclusion au marché du travail du plus grand nombre possible des personnes aptes revêt une importance cruciale.

◆ **Prestataires des régimes d'indemnisation du revenu**

Prestataires de l'assurance-emploi¹¹

On dénombre en moyenne en 2006 en Beauce-Sartigan, **2 110 prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail**¹² :

- 61 % de ces personnes sont des hommes, une proportion légèrement inférieure à la moyenne régionale de 65 %;
- 39 % sont âgées de 45 ans et plus, dont un peu plus de la moitié sont des hommes;
- 15 % ont entre 15 et 24 ans, dont trois fois plus de jeunes hommes que de jeunes femmes.

Les principaux secteurs d'activité¹³ d'où proviennent ces prestataires sont, pour les hommes, la construction, l'industrie du bois et le meuble. Quant aux femmes, elles proviennent dans une plus forte proportion de l'industrie de l'habillement, de l'industrie du bois, des soins de santé et assistance sociale et des services d'enseignement. Notons également le commerce de détail pour les deux sexes.

⁹ *Diagnostic sur la formation et l'emploi des personnes handicapées au Québec*, Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre pour personnes handicapées, 2005.

¹⁰ *Portrait statistique de la population avec incapacité, région de la Chaudière-Appalaches*, Office des personnes handicapées du Québec, 2003.

¹¹ Données de Service Canada, moyennes annuelles 2006, compilation Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches

¹² Prestataire actif et apte au travail : personne dont la demande est ouverte, mais qui ne reçoit pas nécessairement de prestations.

¹³ Selon la Classification type des industries (CTI).

Prestataires de l'aide financière de dernier recours¹⁴

Dans Beauce-Sartigan, on dénombre, en octobre 2006, 954 femmes et 983 hommes, pour un total de **1 937 prestataires adultes de l'aide financière de dernier recours**, répartis comme suit :

- Contraintes sévères à l'emploi : 1 085
- Contraintes temporaires à l'emploi : 361
- Sans contraintes à l'emploi : 491

C'est donc dire que 56 % de l'ensemble des adultes prestataires présentent des contraintes sévères à l'emploi, la proportion la plus élevée de la région. La moyenne régionale est de 47 % et celle du Québec, de 34,3 %.

La forte proportion de prestataires avec contraintes sévères à l'emploi a une incidence importante sur la durée à l'aide. Ainsi, on constate qu'un peu plus de 77,5 % de cette clientèle cumule une durée de présence de 10 ans et plus.

De plus, en moyenne, les prestataires de cette MRC sont moins âgés que la moyenne régionale; en effet, le pourcentage de ceux qui sont âgés de 45 ans et plus s'établit comme suit :

- **Beauce-Sartigan** : 54,9 %
- **Chaudière-Appalaches** : 57,3 %
- **L'ensemble du Québec** : 49,8 %

Dans la MRC, les ménages prestataires de l'aide financière de dernier recours (avec ou sans contraintes) se répartissent de la manière suivante :

	Beauce-Sartigan	Chaudière-Appalaches
Personnes seules	83,7 %	80,0 %
Couples sans enfant	4,7 %	6,0 %
Responsables de famille monoparentale	8,3 %	10,3 %
Couples avec enfants	3,2 %	3,7 %

Par comparaison avec la moyenne régionale, la proportion de ménages prestataires composés

¹⁴ Données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, octobre 2006, compilation Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches.

de personnes seules est plus élevée dans Beauce-Sartigan. Les couples sans enfants et les familles monoparentales en composent une plus faible proportion.

Prestataires sans contraintes à l'emploi

L'intégration en emploi des prestataires de l'aide financière de dernier recours sans contraintes à l'emploi constitue une priorité pour Emploi-Québec.

Sur le territoire desservi par le CLE de Saint-Georges, cette clientèle cumule une durée de présence à l'aide significativement moins élevée que la moyenne régionale :

- 39,3 % d'entre elle cumule une durée à l'aide de dix ans et plus, et 19,1 %, une durée de moins de deux ans;
 - pour la région, ces données sont respectivement de 49,8 % et de 14,1 %.

Aussi, elle est plus jeune que la moyenne régionale. Tel qu'illustré au tableau qui suit, on y dénombre une proportion plus élevée de personnes âgées de moins de 25 ans, et une proportion plus faible de personnes âgées de 45 ans et plus.

Prestataires sans contraintes à l'emploi	Moins de 25 ans	45 ans et plus
Beauce-Sartigan	15,1 %	32,2 %
Chaudière-Appalaches	12,2 %	37,2 %

Afin de soutenir leur retour en emploi, ces personnes nécessitent souvent des services adaptés à leurs besoins. En plus d'une longue période de retrait du marché du travail et d'une scolarité souvent insuffisante, d'autres facteurs peuvent aggraver leur situation et réduire leurs possibilités d'un retour en emploi, dont la responsabilité familiale à titre de famille monoparentale, le vieillissement, les problèmes de santé, la sortie d'un établissement de santé ou de détention et la charge d'enfants de moins de cinq ans¹⁵.

¹⁵ *Caractéristiques limitant l'intégration à l'emploi chez les adultes prestataires sans contraintes à l'emploi, année 2003-2004*, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2004.

5. DÉVELOPPEMENT LOCAL

Il faut souligner les initiatives des divers intervenants locaux en vue de dynamiser l'économie de la MRC et d'assurer la qualité de vie de ses citoyens. La concertation tant des partenaires locaux que des intervenants gouvernementaux représente un levier important pour avoir un impact significatif sur le marché du travail et dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

◆ Plan d'action local pour l'économie et l'emploi du CLD

Les Centres locaux de développement (CLD) sont responsables de la planification du développement socioéconomique de leur territoire (MRC ou territoire équivalent). À ce titre, ils ont à produire un Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE). Le PALÉE vise à orienter l'action de l'ensemble des partenaires concernés vers une vision commune de développement du territoire et à unir les efforts afin d'avoir plus d'impact.

Les liens et collaborations entre les CLD et les CLE sont inscrits dans le cadre juridique, soit dans la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Entre autres, il est inscrit à cette Loi que le CLD agit comme organisme consultatif auprès du Centre local d'emploi de son territoire, et que le gestionnaire de CLE siège (sans droit de vote) au conseil d'administration du CLD.

Les CLE et les CLD doivent travailler en étroite collaboration, à l'intérieur de leurs mandats respectifs, tant pour la détermination des objectifs de développement que pour la mise en oeuvre des moyens pour les atteindre. On pourrait mentionner à titre d'exemple l'intervention auprès des entreprises.

◆ Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Selon le plan de lutte gouvernemental contre la pauvreté, une approche territoriale intégrée favorisant le partenariat, la concertation, la mobilisation et l'engagement des acteurs régionaux et locaux pour faire reculer la pauvreté, en concertation avec la Conférence régionale des élus et les MRC, s'avère un outil important. Aussi, Emploi-Québec doit susciter

l'adhésion des partenaires concernés afin de soutenir l'émergence de stratégies locales de lutte contre la pauvreté.

En Chaudière-Appalaches, les territoires desservis par les Centres locaux d'emploi de Lac-Échemin et de L'Islet ont été identifiés par Emploi-Québec comme deux des 50 territoires les plus défavorisés du Québec, sur un total de 150, selon un indice de défavorisation matérielle et sociale. Ils représentent donc des territoires prioritaires pour l'implantation d'une stratégie locale de lutte contre la pauvreté. Cependant, la mise en place d'une telle stratégie n'est pas exclusive à ces deux MRC; par son approche territoriale intégrée, Emploi-Québec vise à s'associer à ses divers partenaires afin de mettre en œuvre de façon concertée des actions de lutte à la pauvreté dans les milieux où de telles actions sont requises..

◆ Développement rural

La majeure partie du territoire de la région de la Chaudière-Appalaches est visée par la Politique nationale de la ruralité adoptée par le gouvernement du Québec pour 2007-2014. Les MRC entièrement couvertes sont : Lotbinière, Bellechasse, L'Islet, La Nouvelle-Beauce, Les Échemins, Montmagny et Robert-Cliche. Pour leur part, les MRC de Beauce-Sartigan et de L'Amiante sont couvertes en partie. Seul le territoire de la ville de Lévis n'est pas concerné.

L'un des principes fondamentaux de cette politique est la prise en charge du développement rural par les communautés locales, et elle retient les MRC comme territoires d'intervention, d'appartenance et de prise de décision.

Cette politique interpelle les différents ministères et les invite à y contribuer selon leurs mandats sectoriels respectifs. Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale s'est engagé à soutenir le développement des communautés en milieu rural par la réponse aux besoins en main-d'œuvre, et à tenir en compte les réalités rurales dans les ententes relatives à l'approche territoriale en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Pour leur part, les CLD doivent entre autres tenir compte de la

problématique inhérente à la ruralité dans leur Plan d'action pour l'économie et l'emploi¹⁶.

◆ Planification d'Emploi-Québec

Chaque année, le Centre local d'emploi réalise une planification de ses actions en soutien au développement social et économique du territoire qu'il dessert. Plus spécifiquement, les stratégies et actions mises de l'avant visent à soutenir l'emploi et la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Cette planification s'appuie sur une analyse du marché du travail et de la situation de ses différentes clientèles. De plus, elle tient compte des diverses stratégies gouvernementales, ainsi que du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi de son territoire auquel le Centre local d'emploi est appelé à collaborer.

Pour les services publics d'emploi, les priorités d'intervention sont déterminées par une analyse du risque :

- **Pour les personnes** : risque de chômage
- **Pour les entreprises** : risque de perdre ou de ne pouvoir créer des emplois

Mars 2007

¹⁶ *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*, gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et des régions, 2006.